

Séance du 13 octobre 2011

**Extrait du recueil des actes
du Conseil d'Administration
de l'UVHC**

Objet : Avenant n° 14 à la convention d'exploitation du centre technologique en transports terrestres-C3T.

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni en salle 201A du bâtiment Froissart du site du Mont-Houy de l'Université le 13 octobre 2011 sur la convocation et sous la présidence de M. Mohamed OURAK, Président de l'Université,

Le quorum étant atteint,

M. le Président donne la parole à M. le Directeur général des services adjoint qui présente l'avenant. Pour l'année civile 2011, le loyer versé par VALUTEC à l'Université est de 61 951,92 €. La location des équipements du C3T est de 45 078,59 €.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE A L'UNANIMITE DES VOIX L'AVENANT N° 14 A LA CONVENTION D'EXPLOITATION DU C3T DU 17 MARS 1999.

Fait à Valenciennes, le 19 octobre 2011

Le Président du Conseil d'Administration,

M. Mohamed OURAK



Date de publication : 17/11/2011